

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -

Dépôt le 25/08/2025 - 14187 - 2005 B 01854 - 485 167 928 - 06 ETANCHE SERVICES

06 ETANCHE SERVICES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 25.000 euros
Siège Social : 45, Avenue des Baumettes, 06000 Nice
R.C.S. Nice B 485 167 928

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre

Le trente juin
à douze heures

Au siège social,

45, Avenue des Baumettes, 06000 Nice

Les associés de la Société par Actions Simplifiée 06 ETANCHE SERVICES au capital de 25.000 euros, divisé en 2.500 parts sociales de 10,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Monsieur Saïd SAFFAR possédant 100 parts
- La S.A.S. S.G. 2AE représentée par Monsieur Saïd SAFFAR, son Président, possédant 2.400 parts.

Total des parts présentes 2.500 parts.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Monsieur Saïd SAFFAR, Président associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance ;
- Affectation des résultats.



Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2023 ;
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la Gérance ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 321.557,00 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

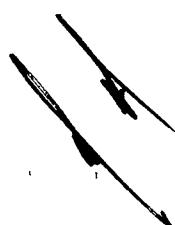
La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 321.557,00 euros :

- à la S.A.S. S.G. 2AE	321.557,00 euros
------------------------	------------------

La collectivité des associés reconnaît en outre qu'il a été distribué précédemment au titre des trois exercices précédents les dividendes suivants, à savoir :

- au titre de l'exercice 2020	410.219,00 euros
- au titre de l'exercice 2021	49.145,00 euros
- au titre de l'exercice 2022	376.703,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.

Chacune desdites conventions, soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, conformément à la Loi, a été approuvée à l'unanimité des autres associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à treize heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Gérant ainsi que par tous les associés présents, après lecture.

A handwritten signature consisting of several vertical and diagonal strokes, forming a stylized 'X' or a series of peaks and valleys.A handwritten signature consisting of several vertical and diagonal strokes, forming a stylized 'X' or a series of peaks and valleys.

Désignation de l'entreprise : SAS 06 ETANCHE SERVICES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 45 Avenue des Baumettes

06000 NICE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 4 8 5 1 6 7 9 2 8 0 0 0 1 2

Néant *

				Exercice N clos le, 13 11 2023		N-1 13 11 2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
Frais d'établissement *	AB						
Frais de développement *	CX						
Concessions, brevets et droits similaires	AF						
Fonds commercial (1)	AH						
Autres immobilisations incorporelles	AJ	27 725	AK	20 386	7 339		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
Terrains	AN		AO				
Constructions	AP		AQ				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	67 666	AS	50 999	16 667	4 380	
Autres immobilisations corporelles	AT	13 960	AU	7 359	6 601	5 987	
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	2 262	BI		2 262	762	
TOTAL (II)	BJ	111 613	BK	78 744	32 869	11 128	
Actif circulant Stocks*			BM		77 131	76 064	
Matières premières, approvisionnements	BL	77 131	BO		135 050	106 873	
En cours de production de biens	BN	135 050	BQ				
En cours de production de services	BP		BS				
Produits intermédiaires et finis	BR		BU				
Marchandises	BT		BW				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BY	42 908	310 022	367 746	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	352 931	CA		569 219	514 124	
Autres créances (3)	BZ	569 219	CC				
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CE				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CG		1 013 878	749 206	
Disponibilités	CF	1 013 878	CI		96 664	85 653	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	96 664					
TOTAL (III)	CJ	2 244 872	CK	42 908	2 201 964	1 899 665	
Comptes de régularisation							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif*	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 356 485	1A	121 652	2 234 833	1 910 793	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 06 ETANCHE SERVICES

Néant

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 000)	DA	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	321 557	376 703
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	349 057	404 203
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
DETTES (4)	Provisions pour risques	DP	43 300	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	43 300	
Compte régul.	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	390 747	540 129
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 032 220	734 512
	Dettes fiscales et sociales	DY	119 700	102 868
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	299 809	129 081
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 842 476	1 506 590
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 234 833	1 910 793
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 602 160	1 115 843
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 06 ETANCHE SERVICES

Néant *

INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	19 725	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants] L9			KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants] M1			KM		KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants] M2			KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants] M3			KS	52 668	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	5 707	KW		KX
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 975	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ
		Avances et acomptes				LK		LL		LM
		TOTAL III		LN	63 350	LO			LP	18 275
	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés			1P		IR		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	762	IU		1V		1 500
FINANCIÈRES	TOTAL IV			LQ	762	LR		LS		1 500
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	83 837	ØH		ØJ		27 775
	CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	CO	DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	27 725	IX		27 725
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	67 666	ML		67 666
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	MN	5 707	MO		5 707
		Matériel de transport	IV		MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	8 253	MU		8 253
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III			IY	NG	NH	81 625	NI		81 625
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations			IO	ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2 262	2G		2 262
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	2 262	2H		2 262
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	111 613	ØM		111 613

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 06 ETANCHE SERVICESNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)			
1	2	3	4	5	6		
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

=

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 06 ETANCHE SERVICES										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM						
Fonds commercial			RE			RF			RI						
Autres immobilisations incorporelles			PE			19 725 PF			661 PG						
TOTAL I			RK			19 725 RM			661 RN						
Terrains			PI			PJ			PK						
Constructions	Sur sol propre			PM			PN			PO					
	Sur sol d'autrui			PR			PS			PT					
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			48 289 QA			QB					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD			2 710 QE			QC					
	Matériel de transport			QH			1 220 QE			QF					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			3 475 QI			QJ					
	Emballages récupérables et divers			QP			1 523 QM			QN					
TOTAL II			QU			52 984 QR			QS						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			ON			72 709 QP			QW						
						6 035 QQ									
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES								
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif						
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6								
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV								
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1								
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD								
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8								
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6								
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4								
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2								
Inst. générales, agenc. et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9								
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7								
Inst. générales, agenc. am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5								
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3								
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1								
Autres immobilisations corporelles															
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8								
Frais d'acquisition de titres de participations	NL		NM				NO								
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV								
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV								
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*														
Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étailler			Z9			Z8									
Primes de remboursement des obligations			SP			SR									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

16

Désignation de l'entreprise : SAS 06 ETANCHE SERVICES			Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	18
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	5 910 216
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
		TOTAL 1	OX 5 910 216
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	29 245
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	14 980
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	27 531
		TOTAL 2	OM 71 768
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	3 347 406
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 014 698
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	2 312
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
		TOTAL 3	OJ 4 364 416
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG 1 617 568
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 617 568
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	5 910 216	Effectifs au sens de la CVAE * EY 18
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	01/01/2023	GZ 31/12/2023
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.